



LES AVANTAGES DE LA MÉDIATION



Rapidité

Premier contact téléphonique établi avec le médiateur en 10 à 15 jours.



Dialogue

La médiation favorise l'échange et le dialogue entre les parties plutôt que l'affrontement.



Confidentialité

Tous les propos tenus lors de la médiation demeurent confidentiels et ne peuvent être utilisés en cas de procédure ultérieure.



Maîtrise des différends

Trouvez rapidement une solution à votre litige : un accord durable et exécuté sans difficulté parce que vous l'aurez construit ensemble.



Coût

La médiation est une solution accessible.
Frais administratifs : 150 € TTC
Taux horaire : 264 € TTC

CENTRE DE MÉDIATION DES NOTAIRES BRETONS

LA MÉDIATION C'EST QUOI ?

Une méthode simple, rapide et accessible pour résoudre une situation conflictuelle et pacifier les relations.

» Certains différends peuvent conduire à des conflits longs et coûteux.

Le recours aux tribunaux est trop souvent la voie retenue pour les régler alors qu'il existe d'autres méthodes.

Le Centre de médiation des notaires bretons, vous accompagne dans la recherche d'une solution amiable en vous proposant la médiation par un notaire : le professionnel de l'amiable.

LES DOMAINES D'INTERVENTION DES MÉDIATEURS BRETONS



Famille et
patrimoine



Immobilier



Activité
professionnelle

COMMENT SE DÉROULE LA MÉDIATION ?

1

Prise de contact

avec le centre de
médiation des notaires
bretons

2

Accord

En cas de résolution du
différend à l'issue du
processus de médiation,
l'accord pourra être
constaté par écrit.

3

Homologation

Si la médiation intervient
alors qu'un procès est déjà
en cours, le magistrat
homologuera l'accord des
parties et constatera que
l'instance est éteinte.
L'accord amiable intervenu
peut aussi être homologué
par le juge.

>> Contactez le Centre de médiation des notaires bretons qui vous mettra en relation avec un notaire médiateur au plus proche de chez vous, dans l'un des cinq départements (Bretagne & Loire-Atlantique).

NOUS CONTACTER

Centre de médiation des notaires bretons

14, rue de Paris - CS 16 436
35064 RENNES CEDEX

02 96 68 30 92

mediation@ci-rennes.notaires.fr

www.mediationnotairesbretons.com

